



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 16 novembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

M. Guy GILLOT, M. Patrick SAUNIE, M. François BRIOT, M. Jean-François DODET, M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS, M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à M. Jacques DANIERE.

OBJET : Mission économique CGPME à Rabat (Maroc) - Soutien financier

La France est le premier partenaire économique du Maroc qui représente 30 % de ses exportations et 27 % de ses importations (hors Europe). Les échanges avec le Maroc se sont d'ailleurs multipliés par 10 en 10 ans.

Le Maroc est un marché ouvert, stimulé par un accord d'association avec la Communauté européenne et de libre échange avec les Etats Unis.

Fort de ce constat, la CGPME a souhaité organiser une Mission Economique Collective du 16 au 19 novembre 2006, afin d'identifier les opportunités de partenariat avec la wilaya de Rabat, de nouer des relations afin d'inciter les entreprises bourguignonnes à initier, développer et conforter leurs échanges avec cette région qui présente d'importantes similitudes avec la Bourgogne.

La délégation bourguignonne sera conduite par le Président de la CGPME, accompagné de 12 entreprises et par le Docteur François André Allaert, en charge du développement international du Grand Dijon.

La Communauté d'agglomération a ainsi été sollicitée pour s'associer au Conseil régional de Bourgogne et soutenir cette démarche, afin que cette coopération Grand Dijon / Région valorise le service international de chaque structure.

Le coût prévisionnel de cette mission est estimé à 37.225 € TTC (budget prévisionnel en annexe). Le financement envisagé de l'opération est le suivant :

	Montant des participations	% par rapport à la dépense totale
Frais de promotion + frais de personnel	13.625 €	
CGPME	13.625 €	36,6 %
Frais d'organisation	23.600 €	
Entreprises	11.800 €	31,7 %
Conseil régional de Bourgogne	7.080 €	19,0 %
Grand Dijon	4.720 €	12,7 %
Total	37.225 €	

Les frais d'organisation sont répartis par moitié entre les entreprises et les collectivités locales. Sur cette base, la part du Grand Dijon s'élève à 4.720 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention de 4.720 € à la CGPME au titre de l'organisation de cette mission économique à Rabat (Maroc) ;
- **D'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **De dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le 20 NOV. 2006
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

21 NOV. 2006

